

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard
69004 Lyon

www.tsarap-scop.com
contact@tsarap-scop.com

06 66 20 15 42
04 72 26 52 02



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2019**

**ASSOCIATION
FRANCE ACTIVE
AUVERGNE RHONE-ALPES**

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**Association
FRANCE ACTIVE
AUVERGNE RHONE-ALPES**
2, Place Latarjet
69008 LYON

Lyon,
Le 9 Juin 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'assemblée générale de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **FRANCE ACTIVE AUVERGNE RHONE-ALPES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 8 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les point suivants exposés dans les notes de l'annexe :

- Dans le paragraphe « Créances », il est mentionné la constatation d'une provision pour risque de non perception de la totalité du financement FSE au 31 décembre 2019 qui s'élève à hauteur de 19 589,40 euros relative aux conventions 2017, 2018 et 2019.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

- Sur l'information figurant dans les annexes aux comptes annuels, laquelle mentionne les conséquences des événements postérieurs à la clôture survenus dans le contexte de crise lié à l'épidémie du Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne :

- Le suivi et la comptabilisation des fonds perçus et attribués pour la réalisation des dispositifs financiers inscrits en immobilisations financières lesquels sont instruits et gérés par l'association conformément aux commentaires portées en annexes aux comptes annuels,
- Le suivi des subventions d'exploitation inscrites au compte de résultat,
- Le suivi des fonds à la clôture de l'exercice qui transitent dans les comptes de l'association inscrits à l'actif du bilan en subventions à recevoir et lesquels conformément aux conventions attributives avec autorisation de reversement font apparaître les montants à reverser qui figurent dans les dettes inscrites au passif du bilan.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés
aux membres de l'Association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le
gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pour TSARAP Audit
Commissaire aux Comptes

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large, flowing loop followed by a horizontal stroke.

Frédéric MOIROUX
Commissaire aux Comptes

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres	2 040	2 040		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 084 645	72 450	1 012 195	982 143
TOTAL (I)	1 086 685	74 490	1 012 195	982 143
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés				2 000
Autres	1 704 506	19 590	1 684 917	3 194 770
Valeurs mobilières de placement	15		15	15
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	637 946		637 946	198 087
Charges constatées d'avance (2)	2 016		2 016	1 480
TOTAL (III)	2 344 483	19 590	2 324 894	3 396 352
Frais d'émission d'emprunts à étaler(IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	3 431 168	94 080	3 337 089	4 378 496
(1) Dont à moins d'un an			277 047	244 650
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	41 567	38 102
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	14 420	3 465
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	1 676 888	1 676 888
- Résultat fonds de prêts	-562 537	-580 845
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	1 170 338	1 137 610
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques	251 035	252 288
Provisions pour charges	3 181	2 223
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	254 216	254 511
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 097	2 805
Dettes fiscales et sociales	22 328	24 610
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 874 130	2 955 990
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 980	2 969
TOTAL (IV)	1 912 535	2 986 375
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	3 337 089	4 378 496
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			268 327	233 801
Reprises sur prov., amortis., dépréciation et transferts de charges			5 219	4 984
Cotisations			8 000	8 000
Autres produits (hors cotisations)			8	1 009
TOTAL (I)			281 554	247 794
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes			145 101	125 211
Impôts, taxes et versements assimilés			403	398
Salaires et traitements			73 604	75 791
Charges sociales			32 002	37 219
Dotations aux amortissements sur immobilisations				121
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			18 829	
Dotations aux provisions			958	4 493
Autres charges				1
TOTAL (II)			270 898	243 234
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			10 656	4 560
Excédent ou déficit transféré (III)				
Déficit ou excédent transféré (IV)				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			27	370
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			251 035	252 288
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			251 062	252 658
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			251 035	252 288
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			251 035	252 288
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			27	370
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			10 683	4 930

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 747	25
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	3 747	25
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10	1 467
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	10	1 467
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	3 737	-1 441
Impôts sur les bénéfices (IX)		24
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	536 363	500 477
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	521 943	497 013
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	14 420	3 465

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 3 337 089 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 14 420 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conventions comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Il a également été fait application des dispositions particulières résultat du règlement 1999-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Événements postérieurs à la clôture - Conséquences de la crise sanitaire COVID-19

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus impliquent des conséquences pour les associations, notamment financières, d'une ampleur inédite. À ce jour, leur impact est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours, mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Concernant notre association, nous avons pu, dans une large mesure, continuer nos activités.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Nous estimons que le contexte décrit ci avant ne devrait pas affecter profondément notre activité et notre trésorerie et ne devrait donc pas impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans.

Par ailleurs, l'association bénéficie d'une mise à disposition de matériel et de locaux de la part de l'association Initiative Auvergne Rhône-Alpes, encadrée par une convention.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de :

- contrats d'amorçage accordés par l'association aux tiers bénéficiaires dans le cadre de ses activités, dont le solde s'élève à 315.147,08 euros au 31/12/2019.
- une ligne de garantie FAG mise en place fin 2008, qui s'élève à 769.498,18 euros au 31/12/2019, est gérée par une structure indépendante, France Active Garantie, à partir de fonds attribués par les organismes financeurs (Région Rhône-Alpes et Caisse des Dépôts et Consignations).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est comptabilisée. Au 31/12/2019, les provisions s'élèvent à 72.450 euros sur les contrats d'amorçage.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont constituées principalement de soldes de subventions à percevoir.

Une provision pour risque de non perception de la totalité du financement F.S.E. 2017-2018 a été constatée au 31 décembre 2019 à hauteur de 760,74 euros.

Une provision pour risque de non perception de la totalité du financement F.S.E. 2019 a été constatée au 31 décembre 2019 à hauteur de 18.828,86 euros.

Fonds associatifs

Auvergne Rhône Alpes Active dispose d'apports dans le cadre du financement des contrats d'amorçage à l'attention des associations éligibles au dispositif. Les fonds constitués pour ce dispositif sont enregistrés en apport avec droit de reprise compte tenu de la restitution possible aux organismes financeurs en cas d'utilisation partielle.

Sont également enregistrés en apports associatifs les fonds accordés pour la constitution de la ligne de garantie gérée par FAG.

Les provisions et pertes sur les apports sont inscrites en diminution de ceux-ci dans les comptes 1039 à hauteur de 566.069,71 euros au 31 décembre 2019.

Autres dettes

Les autres dettes au passif du bilan sont composées essentiellement de fonds à reverser à d'autres structures. Elles sont principalement composées au 31/12/2019 des fonds suivants :

- Fonds à reverser REGION : 1.197.233 euros,
- Fonds à reverser CAA : 254.000 euros,
- Fonds à reverser NACRE : 14.029 euros (ainsi que 3.700 euros à recevoir sur trop versé pour les années 2013-15),
- Fonds à reverser DASESS : 189.937,93 euros,
- Fonds à reverser "Fonds d'Amorçage Associatifs" : 15.000 euros.

Provisions

Une provision de 251.034,88 euros relative aux risques liés à la ligne de garantie FAG est présente dans les comptes de l'association au 31/12/2019.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont enregistrés dans les comptes de l'association.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans, tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- des données spécifiques à l'association (convention collective de rattachement ou suivie, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation de 0,77 %.

La somme ainsi obtenue, majorée des charges patronales, est estimée à 3.181 euros au 31/12/2019.

Régime fiscal

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux à l'exception de l'imposition de ses revenus sur placements financiers.

Rémunération des cadres dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice 2019 des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, composés uniquement de membres bénévoles du Conseil d'Administration, est de 0 euro.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise : - Patrimoine intégré - Fonds statutaires - Subventions d'investissement sur biens non renouvelables - Apports sans droit de reprise - Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés - Subventions d'investissement sur biens renouvelables Ecart de réévaluation Réserves : - Réserves indisponibles - Réserves statutaires ou contractuelles - Réserves réglementées - Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)					
	38 102	3 465			41 567
	3 465	-3 465	14 420		14 420
Autres fonds associatifs					
Fonds Propres - Apports - Résultat fonds de prêts - Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Droit des propriétaires					
	1 676 888				1 676 888
	-580 845		-282 535	-300 843	-562 537
TOTAL	1 137 610		-268 115	-300 843	1 170 338

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	2 040		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	1 069 368		155 530
TOTAL	1 069 368		155 530
TOTAL GENERAL	1 071 408		155 530

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			2 040	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
		140 253	1 084 645	
TOTAL		140 253	1 084 645	
TOTAL GENERAL		140 253	1 086 685	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	2 040			2 040
Emballages récup. et divers				
	2 040			2 040
TOTAL GENERAL	2 040			2 040

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients	252 288	251 035	252 288		251 035
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations	2 223	958			3 181
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	254 511	251 993	252 288		254 216
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières	87 225	31 500	46 275		72 450
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	4 039	18 829	3 278		19 590
TOTAL III	91 264	50 329	49 553		92 040
TOTAL GENERAL (I+II+III)	345 774	302 322	301 841		346 255
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		19 787	3 278		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		251 035	251 035		
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 084 645	277 047	807 598
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 700 806	1 700 806	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	3 700	3 700	
Charges constatées d'avance	2 016	2 016	
TOTAL	2 791 168	1 983 569	807 598
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 097	10 097		
Personnel et comptes rattachés	7 471	7 471		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 464	13 464		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 393	1 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	1 874 130	1 874 130		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 980	5 980		
TOTAL	1 912 535	1 912 535		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 191.72	1 176.12
Dettes fiscales et sociales	10 473.15	11 361.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 364.00	113 777.00
TOTAL	64 028.87	126 314.93

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 191.72	1 176.12
40810000 FOURNISSEURS FRES NON PARVENUES	1 191.72	1 176.12
Dettes fiscales et sociales	10 473.15	11 361.81
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	7 470.50	6 817.23
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER		1 400.00
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	3 002.65	3 144.58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 364.00	113 777.00
46860000 CHARGES A PAYER	52 364.00	113 777.00
TOTAL	64 028.87	126 314.93

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation	5 980	2 969
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	5 980	2 969

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	2 016	1 480
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	2 016	1 480